

**Compte rendu de la réunion des représentants de proximité d'avril 2020**  
réalisée le jeudi 7 mai 2020 à 14h00

Participants :

- Représentants de proximité :
  - o Ophélie RENARD
  - o Yannick MAIRET
  - o Frantz VOIDEY (par téléconférence)
- Membres de la Direction :
  - o Julien HARSON (pour les questions relevant des autres activités)
  - o Christian WINDRESTIN (pour les questions relevant de la maintenance)
  - o Sylvain MIGUET (pour les questions relevant de l'exploitation)

**Questions relatives à l'exploitation**

Questions UNSA	Réponses de la Direction
1: Va-t-il y avoir des masques à la conduite, si oui, seront-ils fournis par l'entreprise?	Des masques sont fournis par l'entreprise. 40 masques chirurgicaux ont été remis aux conducteurs pour un mois de travail. Des masques lavables seront disponibles.
2: Est-ce que les clients continueront à monter par l'arrière?	Dans un premier temps oui, dans l'attente de la reprise progressive de la montée par l'avant.
3: Est-ce que la vente de titres sera remise en place ?	Il n'y a pas de vente à bord. Les clients doivent être renvoyés vers les DAT
4: est-ce que les services seront toujours " depot-depot" en bus?	Il y a réaffectation des services sans pouvoir maintenir dépôt/dépôt compte tenu de l'évolution de l'offre. Seules les lignes L07, B11 et B16, vu l'éloignement des points de relèves, sont en CEM / CEM
5: Les services seront-ils toujours annoncés au jour le jour?	Oui dans un premier temps. Les CR sont à dispo, avec ensuite une affectation du planning. Les affectations des CR en réserve sont au CEM ou salle Debrosses
7: Les chaines seront-elles toujours dans le tram ?	Oui dans un premier temps
8: Est-il possible de caler la navette CEM CEM sur les horaires du tram a Carraz?	Cela est fait en heure de frange, 1ers voyages du matin...
9: Les plexis seront-ils toujours en place ?	Les plexi sont installés progressivement sur les portiques, avec maintien des 70 plexy couloir précédemment montés dans un premier temps. Les bus en exploitation seront équipés des protections plexi portillon.
10: Voir pour mettre une Station Vélo Divia au CEM et a Godrans pour éviter aux conducteurs prenant en ville et finissant au dépôt de descendre en ville dans une T2 avec beaucoup de monde par exemple ou d'attendre une rame pendant 15-20 min.	Cette solution est techniquement compliquée à mettre en œuvre : nombre de vélos nécessaires, stockage en sécurité à Godrans, circulations des clefs d'antivol entre les conducteurs, remontage des vélos du CEM à la station chaque demie journée.....Nous étudions la faisabilité de cette proposition dans les semaines qui viennent.
+ demande d'une station Velodi au CEM et à Caraz	L'installation de stations velodi peut être étudiée dans le cadre du plan mobilité, avec Dijon Métropole.

12: Le réseaux va-t-il reprendre a 100% si non a quel fréquence?	Reprise progressive estimée à 70% l'offre classique, sur la base du service été. samedis dimanches normaux
<b>Questions CGT</b>	<b>Réponses de la Direction</b>
1 : Problèmes sur l'information des navettes : Plombières - Fontaine d'Ouche, Ahuy - Fontaine-les-Dijon, Epirey - Restos du cœur. Il y a un manque important de communication auprès des usagers.	Ces navettes ont fait l'objet d'une communication digitale (réseaux sociaux + site) relayée par les associations des bénéficiaires. Des fiches horaires personnalisées ont été apposées aux arrêts.
4) La navette du personnel (matin et soir) sera-t-elle mise en place à partir du 11 mai (Allées du Parc - CEM et Marsannay - CEM) ? Qu'en sera-t-il de la navette CEM - Carraz (fréquence et amplitude) ?	Toutes les navettes du personnel du matin sont remises en place, avec les mêmes horaires connus. Il n'existe plus de navettes du soir. La navette CEM /CEM aura une fréquence comme celle connue avant le CODIV19, et une amplitude en fonction des besoins, face à l'amplitude de l'offre et des services du 11 mai. 1 <sup>er</sup> Départ De Carraz : 5h30 Derniers départs de Carraz : 19h58 et 20h28 SMS envoyé aux CR pour les aviser
6) Nous demandons à la Direction d'afficher sur tous les supports possibles (réseaux sociaux, site internet Divia, abribus, panneau bus, TV stations bus et tram, annonces sonores) les règles qui entreront en vigueur à partir du 11 mai	Un plan de communication dédié comprenant l'ensemble de ces supports sera progressivement déployé (à l'exception des mobiliers bus, à l'étude)
10) Demande que des mallettes comprennent des masques, des lingettes, des lunettes, des flacons de gel hydroalcoolique et des gants soient mis à disposition pour les relèves atelier, chauffeur de réserve et relève conducteur.	Un kit a été mis à dispo ce jour pour les CR dans les boites aux lettres. Pour les AVSR, il sera remis par l'encadrement fraude. A chaque fois, un émargement devra être réalisé. Un Kit sera mis en place dans les véhicules d'intervention DMP

#### Questions relatives à la maintenance :

CGT - 2) Quand la mise en place de plexiglas dans tous les bus sera-t-elle terminée ? Y'aura-t-il des plexiglas supplémentaires en stock ?	La mise en place des Plexiglas est déjà effective sur les 102 hybrides et les GX427. Tous les bus prévus en exploitation lundi sont équipés. Les autres séries seront réalisées à la suite. Nous aurons du stock.
CGT - 7) À l'atelier il n'y a plus de gel hydroalcoolique au vestiaire à la machine à café et en salle de pause.	Nous faisons l'appoint là où il y a des manques. Rappel : il est préférable de se laver les mains au savon (présence de nombreux points d'eau dans l'atelier).
CGT 8) Combien de fois par jour sont nettoyés les lavabos à l'atelier et au bâtiment administratif ?	3 fois.
CGT 9) Quel est le nombre de masques disponibles par salarié.e et par jour au service technique ?	Le port du masque et des lunettes (au lieu d'une visière) est obligatoire si des opérations à réaliser sont à moins d'1 m. Il n'y a pas de problème de disponibilité de masques. 2 masques peuvent être utilisés dans une journée. Un briefing du personnel sera effectué.

CGT 11) Les primes d'équipes sont-elles et seront-elles maintenues ?	Les primes de rentrée et de sortie sont maintenues
CGT 12) Demande qu'une meilleure information sur la désinfection à l'ozone soit faite aux mainteneurs.	Nous ferons une information aux agents
CGT 13) Demande qu'une désinfection autre que l'ozone soit mise à disposition à l'atelier.	Le produit est efficace. Pourquoi s'interdire d'utiliser un produit de désinfection utilisé dans les hôtels, les hôpitaux, et sur d'autres réseaux pour les matériels roulants et bâtiments ?

#### **Questions relatives aux autres activités :**

<b>Questions</b>	<b>Réponses de la Direction</b>
UNSA 6: Qu'en sera-t-il par rapport aux jours de garde enfants, certains enfants reprennent l'école, ce sera chômage partiel?	Les parents dont les enfants reprennent l'école reprendront leurs services. Ceux nécessitant un congé pour garde d'enfant bénéficieront du chômage partiel à compter du 1 <sup>er</sup> mai et jusqu'au 1/06 selon les informations connues à ce jour. Un justificatif de garde d'enfant doit être communiqué au service RH.
UNSA 11: Peut-on voir pour être en chômage partiel quand besoin 2 jours de suite pas 1 jour sur 2 ?	Cette question n'est plus d'actualité à la date de la réunion. Le chômage partiel a été mis en œuvre en fonction des besoins de l'activité.
CGT - 3) Quelle est la situation des stocks de flacons de gel hydroalcoolique ? Des gants ? Des masques ? L'entreprise est-elle en mesure de faire face aux besoins, notamment à partir du 11 mai ?	Nous commandons régulièrement des matériels, nous avons un stock correct de gel hydro-alcoolique. Concernant les masques, nous avons de quoi initier la reprise au 11/05 et attendons des réceptions complémentaires. Des approvisionnements réguliers sont effectués au niveau du groupe Il n'y a pas non plus de souci pour les gants. Nous rappelons que l'usage de gants est fortement déconseillé, il est préférable de se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou, à défaut, avec du gel hydro-alcoolique.
CGT - 5) Passage au dispositif de chômage partiel à partir du 1 <sup>er</sup> Mai : comment cela se passe-t-il ? Quelles sont les démarches à faire pour les salarié.e.s ?	Pour les personnes vulnérables/ALD et les personnes cohabitant avec elles, un certificat d'isolement est fourni par la CPAM ou le médecin traitant, il doit être remis au service RH. Pour les personnes en garde d'enfant, une attestation sur l'honneur individuelle doit être remise au service RH.

Fin de la réunion à la 15h15.

Prochaines réunions :

- Jeudi 28 mai à 14h00, les questions doivent être communiquées avant mercredi 20 mai ;
- Jeudi 25 juin à 14h00, les questions doivent être communiquées avant mercredi 17 juin.